



# crus.ch

Rektorenkonferenz der Schweizer Universitäten  
Conférence des Recteurs des Universités Suisses  
Conferenza dei Rettori delle Università Svizzere  
Rectors' Conference of the Swiss Universities

## Version française des « Dublin Descriptors »

### traduit par la CRUS

(basée sur la version anglaise du 23 mars 2004)

Le grade de **bachelor** est décerné aux étudiant-e-s qui :

ont acquis des connaissances et un niveau de compétences dans un domaine d'études qui fait suite à et se fonde sur une formation du degré secondaire II. Ce domaine d'études se situe à un haut niveau de formation basé, entre autres, sur des publications scientifiques et qui est informé par la recherche dans ce domaine ;

sont capables d'utiliser de façon professionnelle leurs connaissances et compétences dans le cadre d'un emploi ou d'une autre activité et ont prouvé leur aptitude à élaborer et à développer dans leur domaine d'études des arguments et des solutions à des problématiques ;

sont capables de collecter et d'interpréter des données pertinentes – généralement, dans leur domaine d'études – en vue de formuler des opinions qui intègrent une réflexion sur des problématiques sociales, scientifiques ou éthiques ;

sont capables de communiquer à des spécialistes comme à des profanes des informations, des idées, des problèmes et solutions ;

ont développé les stratégies d'apprentissage qui sont nécessaires pour poursuivre des études avec un fort degré d'autonomie.

Le grade de **master** est décerné aux étudiant-e-s qui :

ont acquis des connaissances et un niveau de compétences qui font suite à et/ou renforcent ceux qui relèvent du diplôme de bachelor. Ces connaissances et ces compétences fournissent une base ou des possibilités pour développer ou mettre en œuvre des idées de manière originale, le plus souvent dans le cadre d'une recherche ;

sont capables d'appliquer leurs connaissances et leurs compétences ainsi que leurs capacités à résoudre des problèmes liés à des situations nouvelles ou inconnues dans des contextes élargis (ou pluridisciplinaires) en rapport avec leur domaine d'études ;

sont capables d'intégrer des connaissances, et de maîtriser la complexité ainsi que de formuler des opinions à partir d'informations incomplètes ou limitées qui comprennent une réflexion sur les responsabilités sociales et éthiques de l'application de leurs connaissances et opinions ;

sont capables de communiquer clairement et sans ambiguïté, à des spécialistes comme à des profanes, leurs conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents ;

ont développé les stratégies d'apprentissage qui leur permettent de poursuivre des études de manière largement autonome.

Le grade de **doctorat** est décerné aux étudiant-e-s qui

ont démontré des connaissances de haut niveau dans un domaine d'études et la maîtrise des compétences et des méthodes de recherche associées à ce domaine ;

ont démontré la capacité de concevoir, de planifier, de mettre en œuvre et d'adapter un processus complet de recherche dans le respect de l'intégrité scientifique requise ;

ont contribué, par une recherche originale, à repousser les limites du savoir, en développant des travaux scientifiques conséquents, dont certains méritent une publication nationale ou internationale selon les standards usuels ;

sont capables d'analyser, d'évaluer et de synthétiser de manière critique des idées nouvelles et complexes ;

sont capables de communiquer sur leur domaine d'expertise avec leurs pairs, la communauté scientifique au sens large, ainsi que le grand public ;

sont capables, dans le cadre des contextes académiques et professionnels, de contribuer aux progrès technologiques, sociaux ou culturels dans une société du savoir.

**contact / renseignement :**

page web : [www.crus.ch](http://www.crus.ch)

par e-mail : [bologna@crus.ch](mailto:bologna@crus.ch)